Mairie de VAUNAC Le 29 juin 2020

CONSEIL MUNICIPAL DE VAUNAC

<u>Présents</u>: Mallorie Carreau, Jean-Jacques Dehan, Pascale Duchassaing, François Fillion, Catherine Hall, Jean Claude Juge, François Lalizou, Bruno Lecler, Didier Mery, Pierre Rousseau

Excusée: Viviane Foussette

Présentation et vote du budget primitif 2020

M. le Maire présente le budget primitif 2020 :

Le budget de fonctionnement de 276 192.36€ n'appelle pas de commentaire particulier, sauf En recettes :

- une légère augmentation des impôts et taxes due à l'augmentation des bases compte tenu du maintien des taux.
- une légère baisse de la dotation forfaitaire
- une baisse conjoncturelle du montant des locations des immeubles et salle des fêtes (fermeture de la salle des fêtes durant la période de confinement et logement vacant entre deux locataires successifs)

En dépenses :

- une diminution des charges de personnel (plus élevées en 2019 à cause de l'anticipation du recrutement de 'A. Favard en parallèle de F. Decarpentrie)
- un virement de 109897,87€ en section d'investissement pour équilibrer cette dernière

Le budget d'investissement est de 688 677,89 €.

Le budget d'investissement en dépense, détaillé comme suit pour les principaux postes, y compris les reports 2019 :

- adressage: 13 000,00 €

entretien des bâtiments : 17 000,00 €
entretien de la voirie : 69 220,00 €
création de chemins ruraux : 60 000,00 €

- emprunt : 17 500,10 €

- travaux au cimetière : 8 500,00 €

- panneaux photovoltaïques sur bâtiments communaux : 60 700,00 €

- aménagement foncier (reste à réaliser uniquement): 441 757,49 €

Le budget d'investissement en recette est équilibré principalement par:

- un solde d'exécution reporté, un virement de la section de fonctionnement et un excédent de fonctionnement capitalisé pour 149 801,89 €
- des dotations, subventions de l'état et subventions diverses pour 34 538,00 €
- un emprunt (panneaux photovoltaïques) pour 60 700,00 €
- l'aménagement foncier (subvention à venir + quote-part) pour 443 638,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide à l'unanimité ce budget primitif.

Demande de subvention

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise M. le Maire à demander des subventions pour le financement des travaux de voirie, le projet d'installation de panneaux photovoltaïques ainsi que pour les plaques et panneaux pour l'adressage.

Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide la composition de la CCID.

Membres titulaires : Françoise Riaublanc, Pierre Rousseau, Didier Mery, Mallorie Carreau, Bruno Lecler, Vivane Foussette

Membres suppléants : Guy Pigeassou, François Lalizou, François Fillion, Pascale Duchassaing, Jean Jacques Dehan, Catherine Hall

Création de la Commission Point d'eau - Sécurité Incendie

Cette commission est chargée de faire des propositions sur la mise en conformité des points d'eau existants, l'aménagement éventuel de bâches afin de répondre aux exigences de sécurité incendie (en lien avec les pompiers) sur l'ensemble de la commune. Elle est constituée de Mallorie Carreau, Bruno Lecler, Jean Jacques Dehan

AFAFE

Pour faire suite à la première tranche d'aménagement foncier sur la partie nord de la commune, le Conseil Municipal avait délibéré en février 2016 pour envisager une extension au sud de la commune, avec un périmètre s'étendant sur les communes de Négrondes et Lempzours. L'étude sera financée à 100% par le Département.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, confirme son intention de lancer une étude permettant de définir un nouveau périmètre d'aménagement foncier sur la commune de Vaunac.

Information sur les marchés en cours : il n'y aura pas de financement complémentaire pour la remise en état des pistes DFCI, il manque donc globalement 96 000,00€ compte tenu des estimations actuelles. Le dossier pourrait être repris par le Syndicat Départemental des Pistes DFCI sous condition d'une adhésion de la Communauté de Communes pour un montant de 16 000,00€, entraînant un délai supplémentaire de 1 an. Les défrichements qui devaient débuter sont bloqués pendant la période estivale pour des questions liées à l'environnement et ne pourront commencer qu'en septembre ainsi que les travaux sur les chemins ruraux et les dessertes forestières dont le financement est pris en charge par le conseil départemental.

Travaux de voirie

Les travaux de goudronnage suivants sont prévus

- chemin de Mazerolas (entre Mme Aribat et Régis Dussutour) pour 9 448,70€
- route de Blazinaud à Lachenaud pour 8 149,30
- route des fermes de Lacadot à Puyssezeix pour 28 992,46€

La prise en charge du chemin du Pic pour 8 145,00€ est reportée à la prochaine tranche de travaux en raison de la non urgence des travaux.

Les travaux seront réalisés par l'entreprise Pigeassou TP.

La commune devra consacrer au moins 25 000,00 € par an jusqu'à la fin du mandat pour que l'ensemble des routes revêtues soit revu.

Certaines routes communales donnant toujours lieu à des excès de vitesse dangereux pour la sécurité des habitants, la pose de panneau d'affichage de vitesse est envisagée.

Communauté de communes

La tenue du deuxième tour des élections municipales ayant eu lieu, l'élection du Conseil Communautaire se tiendra le 15 juillet.

Questions diverses

Un courrier a été adressé par un habitant de Vaunac et le conseil municipal décide de ne pas donner suite à sa requête pour l'instant.

Le mai communal sera organisé le samedi 19 septembre, jour de la Saint Maurice (pour mémoire celui de Lempzours se tiendra le 20 septembre et celui de Négrondes le 3 octobre).

La séance est levée à 22 heures 30

Le secrétaire de séance Rapporteur de la réunion